YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/ACD/EB

DECISION N° 2006/110

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un concert de jazz conclu avec l'association Babel Art Production pour un concert du *MARIE BOSC Quartet*

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002 et 27 juin 2002 modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics et de réalisation d'emprunts,

CONSIDERANT que la Commune d'Yerres organise dans le cadre des animations sur la place piétonne un concert de musique jazz, le samedi 3 juin 2006 de 18h00 à 19h,

DECIDE

DE signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un concert de musique jazz avec l'association Babel Art Production, sise 114 bis rue du Clos, 91210 Draveil, représentée par Monsieur Albert URQUIJO, Président de l'association pour un montant de 600 euros TTC, (association non assujettie à la TVA),

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2006,

Fait à Yerres, le 4 mai 2006.

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération